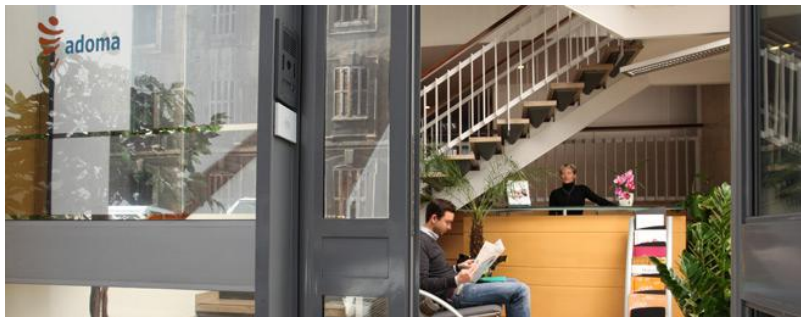


Notre organisation

Société d'économie mixte, Adoma est à la fois régie par la loi sur les sociétés anonymes (les contrats passés avec ses salariés, ses fournisseurs et ses clients sont des contrats de droit privé) et par les textes relatifs aux entreprises du secteur public.



© Jérémie Pitot

La SNI (56 %) filiale de la Caisse des Dépôts et l'État (42 %) sont les actionnaires de référence d'Adoma

En 2010, des accords intervenus entre l'État, la SNI (Société Nationale Immobilière) et Action Logement, concernant un prêt de 50 millions d'euros, ont permis à Adoma d'assurer la continuité de ses missions.

En décembre 2014, les actionnaires ont annoncé leur intention de confier la majorité du capital d'Adoma à la SNI. Cette décision a été mise en œuvre en juin 2015 à l'issue d'une augmentation de capital de 49 M €.

Répartition du capital

Société anonyme d'économie mixte, Adoma compte deux principaux actionnaires : la Société Nationale Immobilière (SNI) et l'État.

La répartition du capital est la suivante :

SNI : 56,1 %
État : 42,3 %
Action Logement : 1 %

Le Conseil d'administration présidé par Patrick DOUTRELIGNE

Administrateurs désignés sur proposition des autres actionnaires que l'État :

Yves CHAZELLE (représentant permanent de l'administrateur SNI)
Marianne LAURENT
Marie- Michèle CAZENAVE
Manuel FLAM
Jean- Pierre BALLIGAND
Jean- Philippe GASPAROTTO
Bruno ARCADIPANE (représentant permanent de l'UESL)

Administrateurs désignés sur proposition de l'État :

Paul TEBOUL (représentant de l'État)
Patrick DOUTRELIGNE
Pierre- Antoine MOLINA
Cécile CHARBAUT
Colas DURRLEMAN

Assistent également au Conseil :

Censeur : Jacques- Nicolas de WECK

Représentants du Comité d'Entreprise :

Driss BECHARI
Rémy FALLEMPIN
Yves PALEY
Aynur TERZI

Organigramme

Jean- Paul CLÉMENT : Directeur général
Philippe POURCEL : Directeur général délégué
Thierry BERGEREAU : Directeur général adjoint
Gilles de WARREN : Directeur de la clientèle et de la maintenance
Nathalie CHOMETTE : Directrice des relations institutionnelles
Hugues DUCOL : Secrétaire général et Directeur des ressources humaines
Atika BENMAIZA : Directrice de projets
Gaël CLAQUIN- PALDACCI : Directeur de la sûreté
Marc DOLENSKI : Directeur financier
Anne JEM : Directrice des systèmes d'information
Souhila KELLACI : Directrice de la gestion locative et sociale
Stefania PARIGI : Directrice hébergement
Marie- Pierre VERBRACKEL : Directrice des affaires juridiques

François DEBELLE : Directeur d'Établissement Méditerranée
Thierry BERGEREAU : Directeur d'Établissement Île- de- France
Gilles FURNO : Directeur d'Établissement Nord- Est
Michel PICOU : Directeur d'Établissement Rhône- Alpes Auvergne
Sophie VECK : Directrice d'Établissement Ouest

Une organisation déconcentrée

Adoma est structurée sur un modèle déconcentré afin d'améliorer son efficacité sur tout le territoire. Son réseau d'exploitation est ainsi organisé autour de cinq Établissements : Ile- de- France, Nord- Est, Ouest, Rhône- Alpes Auvergne et Méditerranée.

Chaque Établissement est placé sous la responsabilité d'un directeur d'Établissement qui a en charge la gestion des résidences, la maîtrise d'ouvrage, l'action commerciale, l'accompagnement social, les achats, la gestion du personnel et le contrôle budgétaire. L'action régionale est relayée par les directions territoriales qui organisent les relations avec les partenaires locaux.

publié le mardi 29 Mars 2011, mis à jour le lundi 2 Janvier 2017